

Stratégie vaccinale contre le virus A/H1N1v

Objectif, organisation, priorisation

La nécessité de la vaccination

Intérêt immédiat

La vaccination contre un nouveau virus grippal représente le moyen le plus efficace d'enrayer durablement ou d'atténuer une pandémie, dès lors que cette dernière apparaît comme une menace importante pour la santé publique et que les bénéfices sanitaires de la vaccination paraissent l'emporter sur ses inconvénients.

Intérêt à long terme

- empêcher les résurgences**
- réduire la probabilité de mutations virales**
- coût / bénéfice**

Objectifs de la vaccination

Une vaccination peut avoir différents objectifs (interdépendants):

- freiner la diffusion du virus et l'extension de l'épidémie,
- réduire la morbidité et la mortalité,
- permettre le meilleur fonctionnement du système de santé,
- faciliter le fonctionnement des services essentiels à la vie de la population,
- assurer le maintien de la vie sociale et économique, notamment par la réduction de l'absentéisme.

But de la campagne actuelle

Permettre à toute personne qui réside en France et aux Français qui résident à l'étranger d'avoir accès à la vaccination.

MISE EN ŒUVRE DE LA CAMPAGNE DE VACCINATION

Principes:

a. processus décisionnel intersectoriel (interministériel)

MISE EN ŒUVRE DE LA CAMPAGNE DE VACCINATION

Principes:

- a. processus décisionnel intersectoriel (interministériel)*
- b. faire appel prioritairement aux structures, réseaux et procédures existants:*
 - i. éviter de faire appel à de nouvelles réglementations
 - ii. s'appuyer sur des personnels compétents et expérimentés

MISE EN ŒUVRE DE LA CAMPAGNE DE VACCINATION

Principes:

- a. processus décisionnel intersectoriel (interministériel)*
- b. faire appel prioritairement aux structures, réseaux et procédures existants:*
 - i. éviter de faire appel à de nouvelles réglementations
 - ii. s'appuyer sur des personnels compétents et expérimentés

mais:

- *article L.3131-1 du CSP pour la mise en place de mesures exceptionnelles en cas de menace sanitaire,*
- *le corps de réserve sanitaire (professionnels de santé en retraite depuis moins de 3 ans, étudiants des filières de santé...),*
- *Etablissement de Préparation et de Réponse aux Urgences Sanitaires, chargé de :*
 - *la mise en place du corps de réserve sanitaire ,*
 - *constitution et gestion des stocks de produits pharmaceutiques,*
 - *logistique en cas de menace sanitaire.*

MISE EN ŒUVRE DE LA CAMPAGNE DE VACCINATION

Principes:

a. processus décisionnel intersectoriel (interministériel)

b. faire appel prioritairement aux structures, réseaux et procédures existants:

c. adaptabilité

- l'organisation du système de vaccination actuel n'est pas adapté à la réalisation d'une campagne de vaccination contre le virus A/H1N1,
- recours à des centres de vaccination (avec équipes mobiles):
 - logistique de distribution des vaccins, pas de "reconditionnement",
 - traçabilité,
 - renfort de personnel administratif,
 - locaux plus adaptés à la vaccination de masse,
 - fonctionnement possible même en cours de vague pandémique.

MISE EN ŒUVRE DE LA CAMPAGNE DE VACCINATION

Principes:

a. processus décisionnel intersectoriel (interministériel)

b. faire appel prioritairement aux structures, réseaux et procédures existants:

c. adaptabilité

- l'organisation du système de vaccination actuel n'est pas adapté à la réalisation d'une campagne de vaccination contre le virus A/H1N1,
- recours à des centres de vaccination (avec équipes mobiles) :
 - logistique de distribution des vaccins, pas de "reconditionnement",
 - traçabilité,
 - renfort de personnel administratif,
 - locaux plus adaptés à la vaccination de masse,
 - fonctionnement possible même en cours de vague pandémique.

d. flexibilité

- pouvoir répondre à une nouvelle situation, modifier les instructions inadaptées ou inefficaces (surveillance, indicateurs)
- prendre en compte de nouvelles recommandations d'experts

formation, information, communication

Coordination interministérielle

management, organisation, surveillance

Comités locaux

CNAMTS, ...

Préfet

Groupes cibles

Centres de vaccination

vaccination

Vaccins
petit matériel

Vaccinateurs

EPRUS

Med + Inf.
CRS

financement

Etat + assurance maladie

monitoring, reporting

Groupes cibles

Personnels particulièrement exposés	
Personnes particulièrement vulnérables	Femmes enceintes
	Entourage des nourrissons de moins de 6 mois
	Personnes à risque de complications graves
	Enfants 6 - 24 mois
Enfants de 2 - 18 ans sans facteurs de risque	
Adultes > 65 ans	
Adultes sans facteurs de risque 18 - 65 ans	
TOTAL: 64 millions	

Décision multifactorielle

Taux d'attrition

Vaccins de firmes
différentes

Unidoses/multidoses

Vaccins adjuvés/non-adjuvé

CI temporaires et définitives

Calendrier de délivrance

Obtention des AMM

Ordre de priorité

Précautions d'emploi

1 ou 2 doses

Conditions épidémiologiques

Tableau des priorités publié par le Premier Ministre

**Personnes invitées à se faire vacciner par ordre de priorité
(sous réserve des autorisations de mise sur le marché à venir)**

Personnels de santé de réanimation néonatale et pédiatrique

Personnels médical, paramédical et aide-soignant des établissements de santé ainsi que **médecins et infirmiers du secteur ambulatoire exposés** à des patients grippés ou en contact avec des patients porteurs de facteurs de risque

Femmes enceintes (à partir du 2nd trimestre)

Entourage des nourrissons de moins de 6 mois (famille et personnes assurant la garde de ces nourrissons)

Professionnels chargés de l'accueil de la petite enfance (jusqu'à 3 ans)

Nourrissons âgés de 6-23 mois révolus avec des facteurs de risque (atteints de pathologies chroniques sévères)

Sujets âgés de 2 à 64 ans avec facteurs de risque

Autres professionnels de santé, professionnels de secours et transporteurs sanitaires

Nourrissons de 6-23 mois révolus sans facteur de risque

Personnels d'accueil des pharmacies

Personnels des établissements médico-sociaux

Plus de 65 ans avec facteurs de risque

2-18 ans sans facteur de risque

Plus de 18 ans sans facteur de risque

Tableau récapitulatif des indications de vaccination

Catégorie de population		Vaccination avec un vaccin		Stratégies alternatives	
		<i>fragmenté non-adjuvé</i>	<i>adjuvé</i>		
Grossesse	T1	avec FR*	recommandée	non recommandée	Report au 2 ^{ème} -3 ^{ème} trimestre, si vaccin indisponible
		sans FR*	non recommandée	non recommandée	Report au 2 ^{ème} -3 ^{ème} trimestre
	T2 – T3	avec FR*	recommandée	si vaccin fragmenté non adjuvé indisponible	Si CI***en raison d'une allergie : - aux protéines aviaires : vaccin Celvapan® - aux autres constituants du vaccin : pas de vaccination (1)
		sans FR*	recommandée	si vaccin fragmenté non-adjuvé indisponible et si vaccination urgente justifiée**	
Nourrissons	< 6 mois		contre-indiquée	contre-indiquée	vaccination de l'entourage
	> 6 m	avec FR*	recommandée	si vaccin fragmenté non adjuvé indisponible et si vaccination urgente justifiée**	si CI***en raison d'une allergie : - aux protéines aviaires : vaccin Celvapan® - aux autres constituants du vaccin : pas de vaccination (1) ou vaccination de l'entourage, selon les cas.
		sans FR*	recommandée	non recommandée	Si vaccin fragmenté non-adjuvé indisponible et si vaccination urgente justifiée** : vaccination de l'entourage si CI***en raison d'une allergie : vaccination de l'entourage
Dysfonctionnement immunitaire		Voir l'annexe 3			
Autres personnes			recommandée		si CI***en raison d'une allergie : - aux protéines aviaires : vaccin Celvapan® - aux autres constituants du vaccin : pas de vaccination (1) La vaccination de l'entourage n'est pas envisagée dans ce cas.

La définition de l'ordre de vaccination respecte un certain nombre de principes :

- o l'ensemble de la population est éligible à la vaccination,
- o l'« ordre prévisionnel de vaccination » restera modifiable en fonction des caractéristiques du virus, de la pandémie et de son évolution,
- o les règles définissant l'ordre d'accès à la vaccination doivent être explicitées publiquement,
- o une gestion collégiale opérationnelle de ces principes et des recours,
- o la vaccination pandémique s'insère dans une palette de moyens de prophylaxie et de réponse,
- o la nécessité d'un suivi rigoureux des effets secondaires de la vaccination.

Les éléments critiques:

- La compliance
- Début de la campagne de concomitante la vague pandémique (intérêt, acceptabilité, aspects logistiques)
- La décision de vaccination sur la base d'essais cliniques restreints,
- Les critères de changement de stratégie vaccinale,
- La stratégie vaccinale pour les français de l'hémisphère sud
- La priorisation.